

# LES JEUNES

REVUE OFFICIELLE DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

**FORMATIONS**  
INSTITUT FORMA'

**DOSSIER SPÉCIAL**  
RÉFORME TERRITORIALE

**ACTIVITÉS**  
LA DANSE ET LE FOOTBALL



# SOMMAIRE

## ÉDITO

- La réforme territoriale : un chantier permanent p 01

## LES ÉCHOS

- L'agenda, les évènements, les actualités, 3 questions à et le carnet p 02
- Actualités des réseaux sociaux p 06

## FSCF

- Les valeurs de la FSCF : la solidarité p 08
- Dossier spécial sur la réforme territoriale p 10
- Erasmus+ p 16

## ACTIVITÉS

- Danse p 18
- Football p 20
- Gymnastique mixte p 22

## FORMATIONS

- L'institut de formation FORMA' p 24

## ACTIONS

- Séjour SoLeader p 26
- Histoire p 29
- Portait d'un service civique p 30
- Le devoir de mémoire p 32



Rejoignez-nous

 /laFSCF

 @LA\_FSCF

[www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)



## LA RÉFORME TERRITORIALE : UN CHANTIER PERMANENT



**GÉRARD BRIAUD**

Vice-président aux affaires générales, au développement territorial et au projet éducatif

Voilà plus d'un an que nous sommes mobilisés sur la réforme territoriale, et nous savons tous que le chantier ne s'arrêtera pas là.

L'adaptation de nos structures territoriales est une chose importante, et si les dispositions statutaires adoptées en assemblée générale aux assises de printemps ont un rôle essentiel, elles ne règlent pas tout. C'est l'action des acteurs sur le territoire qui fait vivre la fédération.

La réforme territoriale n'est pas achevée. Il ne faut pas imaginer un retour en arrière, mais au contraire d'autres évolutions à venir. Les équilibres ne sont pas trouvés : la mise en place des métropoles avec des statuts variés va bousculer les relations entre collectivités dans les territoires ; les intercommunalités qui se cherchent en se regroupant pour un seuil minimal de 15 000 habitants entraînent d'autres logiques de coopération ; les communes nouvelles qui voient le jour, par regroupement de communes sur certains territoires ruraux essentiellement, vont conduire à de nouvelles priorités locales.

La configuration des collectivités locales va connaître des années d'évolution.

Face à cela, pour une fédération comme la nôtre, quels enjeux dans les territoires ?

Une réelle nécessité à travailler en réseau dans les domaines de nos activités sportives, culturelles, et d'éducation populaire. Au-delà des activités de nos associations, c'est par la capacité des élus et salariés de nos structures territoriales à inscrire les démarches de mutualisation et de partage des projets que nous démontrerons la réalité de notre vie associative et sa contribution au bien-être social. L'accueil et l'ouverture à tous sont nos atouts, face à des démarches engagées par nombre de collectivités qui privilégient la spécialisation et le sport spectacle pour espérer en tirer une visibilité qui ne sera que temporaire, et dont la principale motivation n'est pas toujours annoncée.

Nous voulons promouvoir une vie associative basée sur la relation avec les adhérents et c'est le rôle de la fédération et de ses structures territoriales d'accompagner, dans la proximité, les acteurs de terrain. Le travail en réseau implique qu'il n'y ait pas de donneur de leçons ou de receveur d'ordres, mais bien un échange permanent qui va permettre de tirer profit de toutes les expériences et notamment de démultiplier les réussites.

L'ouverture, c'est d'abord cela : accepter de recevoir pour pouvoir mieux donner, accepter de donner sans imaginer ce que l'on va recevoir.

Édité par la Fédération Sportive et Culturelle de France  
ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901  
DURÉE ILLIMITÉE  
Siège social : 22 RUE OBERKAMPF - 75011 PARIS  
TÉL : 01 43 38 50 57 • FAX : 01 43 14 06 65  
WEB : WWW.FSCF.ASSO.FR  
EMAIL : FSCF@FSCF.ASSO.FR

Représentant légal : CHRISTIAN BABONNEAU,  
PRÉSIDENT GÉNÉRAL  
Directrice de la publication : GLADYS BÉZIER  
Rédactrice en chef : MARION LACROIX  
Rédactrice en chef adjointe : CAROLINE PARADIS

Comité de rédaction : CHRISTIAN BABONNEAU, JEAN FOURNIER, PHILIPPE BLANC, GLADYS BÉZIER, LAURENCE SAUVEZ, MARION LACROIX ET CAROLINE PARADIS  
Relecture : GÉRARD BRIAUD, PHILIPPE BLANC, CLAUDE SCHMIT, JEAN-MARIE JOUARET, LAURENCE SAUVEZ, MARION LACROIX ET CAROLINE PARADIS  
Crédits photos : FSCF, MARION LACROIX, CAROLINE PARADIS, BRUNO LELAÏT, ISTOCK ET FOTOLIA

TIRAGE : 7000 EXEMPLAIRES • DÉPÔT LÉGAL AOÛT 2007  
Abonnement annuel : 15 EUROS  
ABONNEMENT@FSCF.ASSO.FR

Numéro de commission paritaire : 0419G84322

Maquette et exécution : COMQUEST  
7 BD DU MARÉCHAL JUIN - 91370 VERRIÈRES LE BUISSON  
TÉL : 01 69 30 29 29 • FAX : 01 69 30 29 07  
WEB : WWW.COMQUEST.FR

Impression : CENTR'IMPRIM  
RUE DENIS PAPIN - ZI «LA MOLLIÈRE» - BP 16  
36101 ISSOUDUN CEDEX  
TÉL : 02 54 03 31 32  
FAX : 02 54 03 31 31  
WEB : WWW.CENTRIMPRIM.FR



## L'AGENDA

### Du 17 au 19 juin

Championnat national par équipe de gymnastique masculine en Loire Atlantique (44)

### Du 18 au 19 juin

Finales nationales de football U9 911 et U13 à Chambéry (73)

### Du 22 au 26 juin

Championnats nationaux de boules lyonnaises à Vienne (38)

### Du 24 au 26 juin

Championnat national par équipes de gymnastique féminine F2-F3 à Flers (61)

### Du 24 au 26 juin

Championnat national par équipes de twirling à Vannes (56)

### Du 25 au 26 juin

Championnat national de tir à l'arc à Mamirole (25)

### Du 1er au 3 juillet

Championnat national par équipes de gymnastique féminine F1 à Limoges (87)

## PRÉVENTION DU DOPAGE ET DES CONDUITES DOPANTES



Le premier rôle de l'État dans ce domaine est de faire respecter l'arsenal législatif en vigueur et de l'améliorer. Le code mondial antidopage a été transposé dans le droit interne français (les derniers décrets d'application ont été pris fin janvier). L'État a également pour mission de lutter contre le trafic de substances et méthodes dopantes, et enfin de mettre en place une politique de prévention, dans laquelle la FSCF s'inscrit, comme toute fédération sportive.

Un plan national de prévention 2015-2017 vient d'être publié ; il propose 6 objectifs et 14 actions.

Ce plan doit permettre une meilleure connaissance du phénomène, la médiatisation de la lutte contre le dopage, la sensibilisation du grand public aux questions liées au dopage, le renforcement de la prévention au sein du milieu sportif, l'affirmation du rôle de l'État et le renforcement de la collaboration avec les industriels.

*L'intégralité de ce plan national est téléchargeable sur le site du ministère : [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)*

## LA FORMATION DE FORMATEURS, UNE FORMATION RICHE ET DENSE



La formation de formateurs niveau 2 organisée par le siège national s'est déroulée du 16 au 20 mars dernier au siège de la fédération française handisport.

Pendant quatre jours, 8 participants, dont 4 agents de développement, 1 organisateur BAFA et 3 formateurs de formations fédérales FSCF ou BAFA, ont pu acquérir les outils nécessaires à la gestion de situations difficiles lors d'une formation. Cette formation initialement mise en place en 2014 venait d'être entièrement revue tant sur le fond que sur la forme. Une version test qui s'est très bien déroulée !

La première journée a permis au groupe de se mettre d'accord autour de concepts de forma-

tion tels que la dynamique de groupe, l'accueil, les objectifs, l'apprentissage, etc., et travailler la posture du formateur (travail effectué en fonction de l'expérience de chacun).

Les contenus du reste de la semaine ont suivi une progression autour de l'objectif de la session : la gestion de situations difficiles.

Les journées ont alterné temps de transmission de contenus, mises en situation, travaux en sous-groupe, échanges et questionnements et la proposition d'outils permettant de répondre aux différents points abordés.

Tous les participants ont pu apprécier cette formation riche et dense effectuée dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Plus d'informations : [www.fscf.asso.fr/formations/formation-de-formateur](http://www.fscf.asso.fr/formations/formation-de-formateur)

## LANCEMENT DE LA CERTIFICATION FSCF

Très attendue, la certification FSCF est officiellement effective depuis le 12 Mai. Après une période d'étude et de réflexion, la mise en place de la certification a nécessité un accompagnement de tous les acteurs. Ce sont les comités départementaux, aidés par les ligues régionales, qui joueront un rôle central dans le processus de certification. De par leur grande proximité avec les associations, ce sont eux qui ont été choisis pour certifier les associations affiliées à la FSCF qui s'inscrivent pleinement dans le projet fédéral.

La fédération encourage donc toutes ses associations qui offrent à leurs adhérents des

services de qualité à obtenir la certification. Elle garantit, par ses 12 critères obligatoires, un fonctionnement associatif d'excellence.

Les associations ont jusqu'au 1er Juillet 2016 pour se connecter sur le site web de la FSCF ([www.fscf.asso.fr/se-certifier](http://www.fscf.asso.fr/se-certifier)) et remplir le formulaire en ligne pour la demande de certification pour la saison prochaine.

Plus d'informations sur la certification : [www.fscf.asso.fr/certification](http://www.fscf.asso.fr/certification) ou contacter le comité départemental FSCF

## CITOYENS DU SPORT ET DE LA CULTURE



Les Assises de printemps ont permis de réaffirmer toute l'importance qu'attache la fédération à la déclinaison sur les territoires d'actions en faveur de la citoyenneté. Le plan fédéral

peut permettre à chacun de concrétiser cet engagement.

Valérie Berger-Aumont, cheffe de bureau à la direction des Sports, a rappelé aux participants lors de l'atelier dédié du samedi après-midi, la nécessité de s'investir dans ce domaine.

Elle a évoqué les outils de présentation (pour le volet sportif) sur le site du ministère ([www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)) :

- La plaquette de présentation du plan *Citoyens du sport*.
- Les chiffres clés de ce plan.
- Le dossier de presse *Citoyens du sport* réalisé dans le cadre du dispositif 11 Tricolore.

## LE MANS ACCUEILLERA LE CONGRÈS FÉDÉRAL 2016

La fédération organisera son prochain Congrès fédéral en territoire sarthois avec l'appui du comité départemental.

Ce congrès électif aura lieu au Palais des Congrès situé en plein centre ville. Très proche de lui se trouvent des hôtels et surtout, à moins de 10 minutes à pieds, la gare SNCF. Les congressistes disposeront de moyens de transport pratiques comme le tramway ou les bus de ville. À seulement une heure de Paris, Le Mans est une ville très accessible. De plus, le Palais des Congrès, idéalement situé, offre l'opportunité de profiter de nombreuses activités telles que la visite du vieux Mans et

de sa magnifique cathédrale, la visite du circuit des célèbres 24 heures du Mans ou encore l'Arche de la Nature. Le comité départemental de la Sarthe se réjouit d'accueillir un tel événement.

Mercredi 13 avril, le personnel du siège fédéral s'est rendu sur les lieux afin d'organiser en amont cet événement majeur de la FSCF, qui accueillera 900 participants en novembre prochain.

- Un diaporama présenté lors de la réunion des directeurs régionaux et départementaux du 2 octobre 2015.
- Une vidéo de présentation de ce plan.

Ces outils peuvent aider les acteurs territoriaux dans la mise en place d'actions concrètes.

Par ailleurs, Valérie Berger-Aumont a particulièrement insisté sur le fait que la FSCF et ses structures s'inscrivent naturellement dans ce programme. Elle a, pour illustrer son propos, cité les 5 valeurs du projet éducatif de la fédération : ouverture, respect, autonomie, solidarité et responsabilité.

En effet, la plupart des actions menées à tous les échelons territoriaux s'inscrivent ou peuvent s'inscrire dans le champ de la citoyenneté. Il ne faut donc pas hésiter à le faire savoir (et à déposer des dossiers dans le cadre du CNDS par exemple).

## PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES, DES FORMATIONS DURABLES ET INNOVANTES



À Cholet, les trois stages nationaux d'initiation, pour néophytes de 15 ans et plus souhaitant acquérir des notions de base dans les pratiques des arts plastiques et du théâtre, se dérouleront du 10 au 14 juillet, en même temps qu'une initiation au chant choral (du 10 au 15 juillet) associée à la formation fédérale

de chef de chœur pour des chanteurs expérimentés. Les stagiaires bénéficieront également d'ateliers partagés.

Toujours à Cholet, du 10 au 17 juillet, trois stages du cursus de la formation fédérale de danse proposée par la commission nationale de danses seront organisés.

Puis, à Viscomtat, auront lieu du 21 au 27 août, trois stages du cursus de formation fédérale à l'animation d'atelier théâtre (formation à l'animation théâtrale, direction d'acteurs, mise en scène et dramaturgie). Ces formations s'adressent à tout amateur de théâtre ayant un projet d'animation d'atelier et de mise en scène, ou étant à la recherche de nouveaux outils, ou encore ayant besoin de se ressourcer. Toutes ces formations sont encadrées par des professionnels.

■ Plus d'informations sur : [www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)

## DEVENIR CONTRIBUTEUR POUR LE JOURNAL LES JEUNES



Le journal *Les Jeunes* est une publication qui fait appel, pour sa partie rédactionnelle, à différents contributeurs. Ainsi, des responsables ou membres de commissions nationales, des bénévoles, des élus, des salariés du siège, etc. rédigent et mettent en valeur les thématiques définies au sein du comi-

té de rédaction. Il est possible de transmettre des sujets relatifs à la vie des structures fédérales (éclairage sur une activité, une manifestation, un portrait remarquable, une labellisation, etc.) pour participer à leur promotion par le biais du journal. Il est conseillé de contacter le service communication/mar-

keting bien en amont (plus de trois mois à l'avance) pour toute demande de publication.

Plus que des idées, la fédération recherche également des contributeurs qui souhaitent écrire régulièrement pour le journal.

■ Le contact à utiliser pour toutes demandes est : [presse@fscf.asso.fr](mailto:presse@fscf.asso.fr)

## NOUVELLE RECRUE AU SERVICE COMMUNICATION/MARKETING



Chargé de communication digitale à la FSCF, Benjamin a rejoint le siège de la fédération le 10 mars dernier après une expérience professionnelle chez Wincomparator en tant que chargé de marketing web. Il intègre le service communication/marketing afin d'assurer le développement du site internet de la fédération et des réseaux sociaux. Plus globalement, Benjamin sera garant du développement numérique de la fédération à l'ère du digital.

■ Contact : [webmaster@fscf.asso.fr](mailto:webmaster@fscf.asso.fr)

## LE MINI-GOLF, UN SPORT POUR TOUS ASSOCIATIONS LABELLISÉES DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Club de Golf sur Pistes du Loup Pendu de Rillieux (CGPLP), dans la banlieue de Lyon, dont le regretté Michel Rocolle, ancien vice-président de la fédération, était membre, développe l'activité mini-golf ; il est avant tout un club formateur de jeunes. Lors des championnats de France 2009, il fut 1er et second en scolaire et en junior (mais surclassés en messieurs) et en 2006, 1er par équipe toutes catégories avec 3 juniors (mixte). Le club, créé en 1997, a remporté plus de 20 titres dans toutes les catégories surtout chez les jeunes scolaires et juniors, seniors en individuel ou par équipe. Il fut champion de France toutes catégories avec une équipe composée uniquement de scolaires et juniors.

Le mini-golf est un sport pour tous que petits et grands pratiquent en famille comme loisir, mais qui propose aussi des championnats nationaux et internationaux. Les enfants, parents et grands-parents, valides ou en situation de handicap, peuvent se mesurer en toute égalité et se comparer intrinsèquement en tenant compte du score parfait de référence : 18. Il requiert des qualités telles que la concentration, la maîtrise de soi, la précision du tir, etc. Le matériel utilisé par les licenciés n'est pas le même que celui du loisir, les clubs (cannes) et les balles sont spécifiques. En France, la Fédération Française de Minigolf (FFM) a vu le jour officiellement en 1977 et compte 100 licenciés répartis dans une douzaine de clubs en Alsace, Centre, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon-Béarn.

■ Contact : [cd.rhone@fscf.asso.fr](mailto:cd.rhone@fscf.asso.fr)

Fin mars, la finale des coupes fédérales de gymnastique a ouvert le bal des organisations FSCF ayant obtenu le label *sport et développement durable* du CNOSF. Depuis, ce sont trois autres dossiers de manifestations nationales qui attendent le verdict du jury ainsi que 2 dossiers de manifestations régionales : croisons les doigts pour ces organisateurs remarquables.

Notons que l'association *Courir pour Elles* a également obtenu ce même label du CNOSF pour sa course festive et solidaire du 22 mai à Lyon. Parallèlement à cela, l'association a également rédigé sa charte développement durable, comme l'ont fait les *Jeunes sportives de Saint-Chamond*, la ligue d'Ile-de-France et la ligue du Lyonnais (renouvellement).

## VERS LE RENOUVELLEMENT DU COMITÉ DIRECTEUR

Lors du prochain Congrès fédéral électif qui se tiendra au Mans du 25 au 27 novembre 2016, un nouveau comité directeur sera élu.

À la suite du comité directeur du 28 mai, un appel à candidatures sera lancé auprès des ligues régionales, comités départementaux et associations. Les dossiers devront être re-

tournés pour début septembre (la date sera précisée) et seront ensuite étudiés par la commission juridique.

Le Président Christian Babonneau souhaite, par le biais de cette élection, que l'ensemble du territoire national puisse être représenté dans les instances fédérales.

## LE CARNET

### Distinctions

Anne de Bournonville, ex présidente de la ligue Ile-de-France et ex membre de la commission nationale de gymnastique féminine, a reçu la médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif des mains du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Patrick Kanner.

Jacques Primet, entraîneur de gymnastique aux *Mésanges*

de *Quintenans* et à l'*Aurore sportive* de Boulieu-les-Annonay, responsable de l'organigramme des plateaux de juges de gymnastique masculine des concours du Vivarais, a reçu la médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif.

Jean-François Gatet, entraîneur à l'*Alerte Sportive* de Saint-

Romain-en-Gal et membre actif de la commission histoire et patrimoine, a reçu le 6 mars dernier la médaille d'Honneur vermeil de la fédération.

### Décès

Jacqueline Durand, 84 ans, ancienne juge fédérale, bénévole auprès de gymnastes filles des *Mésanges* de Lyon et membre du conseil du comité du Rhône

pendant de nombreuses années, est décédée le 14 mars dernier.

Piedad Marlasca, 58 ans, ancienne membre du comité directeur de la fédération et organisatrice en 1988, avec Michel Rocolle (†) du pèlerinage à Compostelle, est elle aussi décédée en mars dernier.

## 3 QUESTIONS à



**Jean-François Guillot**, directeur du centre national pour le développement du sport (CNDS)

### QUELLES SONT LES MISSIONS DU CNDS ?

Établissement public administratif (EPA), placé sous la tutelle du Ministre en charge des sports et créé en 2006, le CNDS a connu, ces 3 dernières années, des évolutions importantes pour lui permettre de retrouver un effet de levier dans le développement de la pratique sportive pour tous et sur tous les territoires.

Même si le plan gouvernemental de réduction des déficits publics a contraint à une réduction de ses ressources, l'établissement garde des capacités de financement notoires dans les domaines des équipements sportifs, de l'animation sportive territoriale et des grands événements sportifs internationaux.

L'année 2015 a marqué les premiers effets de la réforme de la part territoriale entreprise dès

2014 visant à concentrer les moyens du CNDS au profit des territoires les plus fragiles et sur un nombre limité de priorités, au premier rang desquelles l'emploi, la formation, la santé par le sport, l'apprentissage de la natation, etc.

De nouvelles orientations de financement des équipements sportifs, adoptées par le conseil d'administration, permettent de concentrer l'intervention du CNDS, au niveau local, sur des équipements spécifiques situés dans des bassins de vie carencés et des zones identifiées comme prioritaires (quartiers politique de la ville et zones de revitalisation rurale).

Et malgré un cadre budgétaire contraint, je me réjouis de la hausse des crédits destinés à l'organisation des grands événements sportifs internationaux dans un contexte de candidature de la France aux Jeux olympiques et paralympiques en 2024.

Je note également le succès encourageant du *Fonds audio* qui apporte un concours apprécié à la diffusion télévisuelle des événements et reportages des sports émergents, de la pratique sportive féminine et des personnes en situation de handicap.

### POUR QUELS TYPES DE SUBVENTIONS LES ASSOCIATIONS PEUVENT-ELLES FAIRE APPEL AU CNDS ?

Les associations sportives peuvent bénéficier de subventions au titre de la part territoriale. Ces subventions ont pour objet le développement de la pratique sportive de tous les

publics, sur tous les territoires, par le soutien aux projets des associations sportives locales affiliées à des fédérations sportives agréées.

Elles visent plus particulièrement la structuration du mouvement par le soutien à la création d'emplois.

Le CNDS concourt aussi à la réduction des inégalités d'accès à la pratique, l'accompagnement de l'apprentissage de la natation, la promotion du sport-santé, la promotion des valeurs citoyennes du sport, etc.

Les demandes de subvention peuvent être déposées en ligne via *E-Subvention* ou en support papier auprès du service déconcentré de l'État chargé des sports du lieu du siège social de l'association.

### QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DES FINANCEMENTS D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ?

S'agissant des financements des équipements sportifs, le CNDS subventionne principalement la construction et/ou la rénovation d'équipements sportifs situés dans les quartiers politique de la ville ou les zones de revitalisation rurale.

Par ailleurs, et afin de soutenir le développement de la pratique sportive à destination des personnes en situation de handicap, le CNDS participe au financement de la mise en accessibilité des équipements et à l'achat de matériels lourds (embarcations ou véhicules motorisés accessibles aux personnes à mobilité réduite par exemple) d'une durée de vie de 3 ans minimum.

Les porteurs de projets (structure intercommunale, collectivité territoriale, commune, association) souhaitant formuler une demande sont invités à se rapprocher de leur direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale, chargée de les accompagner dans la rédaction de leur dossier et de vérifier les conditions d'éligibilité de leur projet.

Enfin, depuis 2014, le CNDS attribue des subventions pour la prise en charge des coûts de production télévisuelle d'événements ou reportages assurant la promotion de la pratique sportive féminine et/ou de celle des personnes en situation de handicap, favorisant ainsi leur diffusion télévisuelle sur des chaînes TV gratuites et/ou grand public. Pour faire une demande de subvention, il convient de transmettre au CNDS le dossier de demande de subvention spécifique.

Plus d'informations :  
[www.cnds.gouv.fr](http://www.cnds.gouv.fr)

## ACTUALITÉS DES RÉSEAUX SOCIAUX

La fédération publie et relaie de nombreuses informations sur les réseaux sociaux auprès de ses abonnés. Retrouvez une sélection des principaux tweets et posts des derniers mois.

 **FSCF** @LA\_FSCF  
18 mars  
Les **#formations** art et culture reviennent cet été ! Pour télécharger les infos, rdv sur : [bit.ly/1RqK94E](http://bit.ly/1RqK94E)



 **FSCF Ligue Lyonnais** @FSCF\_Lyonnais  
19 mars  
En ce moment dans les locaux de la ligue formation pour les formateurs **#BAFAFSCF @LA\_FSCF**



 **FSCF Ligue Nord** @NordFscf  
20 mars  
Fin des finales de coupe nationale de gym !! Bravo à **@Amandinoise**, son président Antoine et les bénévoles !!! **@LA\_FSCF**



 **FSCF** @LA\_FSCF  
14 mars  
Retour sur les **#AssisesFSCF**, un we riche en temps de **#formation** et partage d'expériences [bit.ly/1U8jXR](http://bit.ly/1U8jXR)



 **FSCF** @LA\_FSCF  
22 avril  
550 participants aux fédéraux de Twirling de la **@LA\_FSCF** les 12 et 13 avril en Vendée.



 **FSCF** @LA\_FSCF  
12 mars  
**#AssisesFSCF**, formation **#CommunicationDigitale @ciup\_fr** : cas pratique, on tweet !



 **Thomas Mourier** @mourierthomas  
12 mars  
Les Assises **@LA\_FSCF 2016** débutent chez **@FranceOlympique** **#fscf #AssisesFSCF #cnosf #sport #culture**



 **FSCF** @LA\_FSCF  
12 mai  
L'évènement du jour n'est pas la liste de D. Deschamps mais le lancement de la **#certificationFSCF @LA\_FSCF #EURO2016**



 **FSCF Fédération Sportive et culturelle de France**  
6 avril  
Il vous reste encore quelques jours pour vous inscrire aux **#formations AF2-AF3** et perfectionnement de la **#gymnastique féminine** ! Toutes les infos sont ici --> <http://bit.ly/23aDW5q>



#CertificationFSCF

# DECOUVREZ LA CERTIFICATION FSCF



PLUS D'INFORMATION :  
[WWW.FSCF.ASSO.FR/CERTIFICATION](http://WWW.FSCF.ASSO.FR/CERTIFICATION)



# VOUS AVEZ DIT SOLIDARITÉ ?

Louis-Michel Renier

*La solidarité est un des cinq piliers du projet éducatif de la fédération. Cette valeur est utilisée depuis quelque temps à toutes les sauces, car qui ne serait pas solidaire ne serait pas dans l'air du temps.*

Les occasions d'être solidaire sont nombreuses et peuvent devenir banales. Qu'y a-t-il de plus banal que de venir au secours de réfugiés qui fuient leur pays parce qu'ils sont poursuivis et menacés de mort ? Qu'y a-t-il de plus banal que de donner à manger à celui qui meurt de faim ? Qu'y a-t-il de plus banal par exemple que de venir au secours du plus démuné, de l'accidenté de la route, du voisin dont la cave est inondée, des pays dévastés par la guerre ? Et pourtant, quotidiennement dans les journaux, nous sont narrés des faits, des événements qui mettent en lumière des situations où la solidarité devrait être première et où nous restons impassibles et sans réaction.

Oui, nous savons bien que la solidarité est nécessaire pour vivre ensemble, mais d'autres intérêts nous empêchent souvent de passer à l'action. Car une question se pose : avec qui être solidaire ? Il est facile de l'être avec ses amis, avec ceux qui pensent comme nous, avec ceux qui ont les mêmes intérêts que nous. Il est plus difficile de l'être avec celui qui est loin, celui dont les idées sont aux antipodes des nôtres, celui qui pourrait devenir un ennemi potentiel.

Les adhérents, bénévoles, élus de la FSCF ont l'occasion concrète de vivre cette solidarité. Nous sommes en face d'une réforme territoriale à mettre en oeuvre. Elle rencontre nombre d'obstacles en certaines régions. Il y a peut-être à favoriser une certaine solidarité pour mettre en place les nouveaux statuts, quitte à abandonner certains désirs personnels.

Être solidaire demande de renoncer à soi pour aller vers l'autre. Il y a dans l'évangile un récit qui peut aider à avancer sur le chemin de la solidarité. J'en vois déjà qui vont dire en me lisant : ça y est, c'est le curé qui cherche à vendre sa marchandise. Eh bien non. Le récit dont je vous parle, qu'on a l'ha-

bitude d'appeler le bon samaritain n'a rien de religieux ni de catho, il est simplement humain, mais d'une humanité qui ne choisit pas ses solidarités. Il s'agit d'un homme qui ne regarde pas la race, le clan, l'idéologie. Il voit seulement quelqu'un dans le fossé et va mettre tout en oeuvre pour l'en sortir.

En fait, être solidaire, c'est se faire proche de celui qui en a besoin. On peut ne pas le connaître, il peut même être si différent de moi qu'en temps normal je ne ferai rien pour lui. Il a simplement besoin d'une aide, d'un signe de proximité, d'un geste de réconfort. Ni plus ni moins.



Nous sommes tous  
ensemble responsables,  
*responsables*  
*de nous-mêmes,*  
responsables  
les uns des autres,  
*c'est cela la grandeur*  
*d'être homme.*



**Abbé Pierre**

# LES ENJEUX DE LA RÉFORME TERRITORIALE

Gérard Barreau

*Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement celles attribuées à chaque collectivité territoriale. Au regard de ces évolutions, la FSCF doit, elle aussi, se réorganiser.*



## L'ORGANISATION DU PAYS

La vie en société des concitoyens est organisée par une multitude d'acteurs et d'institutions diverses agissant à différents niveaux géographiques.

Il y a à l'État tout d'abord, qui organise la vie de la nation, définit les grandes politiques publiques et veille à leur mise en œuvre sur tout le territoire par ses services déconcentrés et sous la houlette des préfets.

Il y a aussi les collectivités territoriales, régions, départements, communes, qui sont des organes de décentralisation pour gérer les intérêts des citoyens au plus près d'eux.

Au fil du temps, des établissements publics spécifiques sont venus compléter les institutions locales jusqu'à constituer ce que l'on a appelé le *mille-feuille territorial*.

Il y a aussi toutes ces institutions, professionnelles, syndicales, associatives, qui constituent ce que l'on nomme la société civile. La FSCF en fait partie, elle étend son action au service de ses membres sur tout le territoire et s'implique dans des grands réseaux associatifs, sportifs, culturels ou de jeunesse.

## LA RÉFORME TERRITORIALE 2015

C'est un thème récurrent des politiques gouvernementales. L'enjeu de toute réforme territoriale est d'améliorer le service aux populations avec économie. Diminuer les couches du *mille-feuille*, éviter les doublons et mieux répartir les compétences entre les institutions, mieux dialoguer avec les grands mouvements de citoyens de la société civile, et diminuer les coûts, sont les objectifs.

La dernière vague de réforme a eu lieu en 2015 pour redéfinir l'organisation politique. Une première loi en janvier a délimité les 13 grandes régions métropolitaines du pays.

Au mois d'août, la loi « NOTRe » (nouvelle organisation territoriale de la République) a posé les bases de la répartition des compétences entre les collectivités territoriales. Autour de nos grandes villes, treize grandes métropoles ont été arrêtées.

En mars 2015, les français ont élu les 4108 nouveaux conseillers départementaux et en décembre les 1757 nouveaux conseillers régionaux. Au 1er janvier 2016, les grandes régions s'organisent et les services territoriaux de l'État sont préfigurés sur ces territoires.

## LES CONSÉQUENCES DE LA RÉFORME TERRITORIALE POUR LA FSCF

La FSCF doit adapter aussi sa propre organisation territoriale. C'est plus que nécessaire, c'est impératif.

Les comités départementaux demeurent, mais 12 comités régionaux sont créés à la place des anciennes ligues. Faute d'implantation suffisante, la Corse sera rattachée à la région PACA.

À chaque niveau géographique, des associations locales avec leur commune, jusqu'au niveau national avec les ministères, la FSCF a besoin d'établir des partenariats avec toutes les institutions politiques.

C'est vrai pour ses comités départementaux et régionaux, car les domaines du sport, de la culture et de l'éducation populaire qui concernent la fédération, restent des domaines de compétences partagées entre toutes ces collectivités territoriales.

**« La FSCF doit adapter aussi sa propre organisation territoriale. »**

Par ailleurs le Code du sport oblige la FSCF, comme toutes les fédérations sportives agréées, à adopter une organisation territoriale concordante à celle des directions régionales et départementales en charge de la Jeunesse et des Sports.

Les soutiens qui découlent de sa convention d'objectifs avec le ministère comme ceux que les associations et comités obtiennent du CNDS en dépendent.

## LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME À LA FÉDÉRATION

La FSCF a largement anticipé, et voilà maintenant beaucoup plus d'une année que le chantier est ouvert. Le projet de développement fédéral pour cette mandature prévoyait de remettre en chantier la gouvernance fédérale.

L'ambition est donc de conjuguer cette réforme territoriale avec une révision des statuts fédéraux et une révision de l'organisation des activités au sein des territoires. L'assemblée générale extraordinaire ré-



unie le 12 mars à Paris a adopté les nouveaux statuts fédéraux, régionaux et départementaux de la FSCF.

Les statuts des comités départementaux renforcent le rôle de proximité de ces derniers auprès des associations, particulièrement pour le fonctionnement de la démocratie fédérale.

C'est au sein des assemblées générales de ces comités que seront élus, au scrutin secret et après appel à candidature, les représentants des associations affiliées. Ces derniers porteront leurs voix au sein des assemblées générales des comités régionaux et des assemblées générales fédérales.

Les statuts des comités régionaux remettent les associations affiliées au cœur de leur fonctionnement. Leurs représentants éliront, en assemblée générale, le conseil d'administration et le président du comité régional.

La révision des statuts fédéraux permet d'élargir le corps électoral des assemblées générales. C'est la volonté d'une responsabilisation plus grande des associations affiliées, au travers de leurs représentants élus, et d'élargir ainsi le vivier des militants associatifs.

Ces statuts créent un conseil du territoire, comme organe consultatif auprès du comité directeur et du président. Il sera notamment composé des présidents des prochains comités régionaux. C'est la volonté de reconnaître le rôle éminent, pour la fédération, de leurs futurs présidents.

## ET LA SUITE ?

Il faut maintenant que les comités départementaux et les ligues régionales réunissent des assemblées générales extraordinaires pour approuver leurs nouveaux statuts. Pour les régions qui ont modifié leur territoire, les anciennes ligues vont élaborer d'abord un projet de fusion pour le soumettre à l'approbation en assemblée générale extraordinaire.

Enfin, tous les comités auront à élire les représentants des associations au sein des assemblées générales régionales et nationales, mais aussi les nouveaux membres de leurs conseils d'administration et leurs présidents pour une nouvelle mandature de quatre ans.

Le 26 novembre 2016 au congrès du Mans, la fédération élira, de même et à son tour, son comité directeur et son président général concluant ainsi la partie institutionnelle et statutaire de la réforme territoriale.

## L'IMPACT SUR L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION

**« la priorité est d'abord de proposer des événements qui plaisent aux pratiquants et qui répondent aux capacités des associations et des organisateurs. »**

L'organisation des activités notamment le format des événements fédéraux, sportifs ou culturels, évoluera en fonction des nouveaux territoires. Les échéances ne sont toutefois pas à très court terme.

L'organisation des championnats nationaux ne sera pas impactée avant la saison 2017-2018, car la priorité est d'abord de proposer des événements qui plaisent aux pratiquants et qui répondent aux capacités des associations et des organisateurs.

Il faut aussi que les titres fédéraux ne soient pas galvaudés et correspondent à des exigences qualitatives. Les commissions nationales par activité vont se mobiliser pour proposer les meilleurs modèles pour les associations et les licenciés.

Au printemps 2017, le comité directeur arrêtera les nouveaux formats des événements fédéraux sur la proposition des commissions nationales.



Plus d'informations :  
[fscf@fscf.asso.fr](mailto:fscf@fscf.asso.fr) ou [dtm@fscf.asso.fr](mailto:dtm@fscf.asso.fr)

# RÉFORME TERRITORIALE REGARDS CROISÉS

Gérard Briaud et Caroline Paradis

*Les présidentes des trois ligues de l'Ouest qui vont fusionner pour devenir le nouveau comité régional d'Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes ont été interviewées pour expliquer comment ces trois structures ont travaillé pour écrire cette nouvelle page de la FSCF dans ces territoires.*

Questionnées sur les apports que les rencontres organisées entre les principaux acteurs des trois ligues ont permis, ces dirigeantes offrent leurs points de vue : *Malgré notre appartenance à la même fédération, nous nous sommes très vite rendu compte des différences dans nos fonctionnements respectifs.*

*Et cela aussi bien sur les plans financier, administratif que technique.* (Marie-Paule Lascaux, Ligue du Limousin).

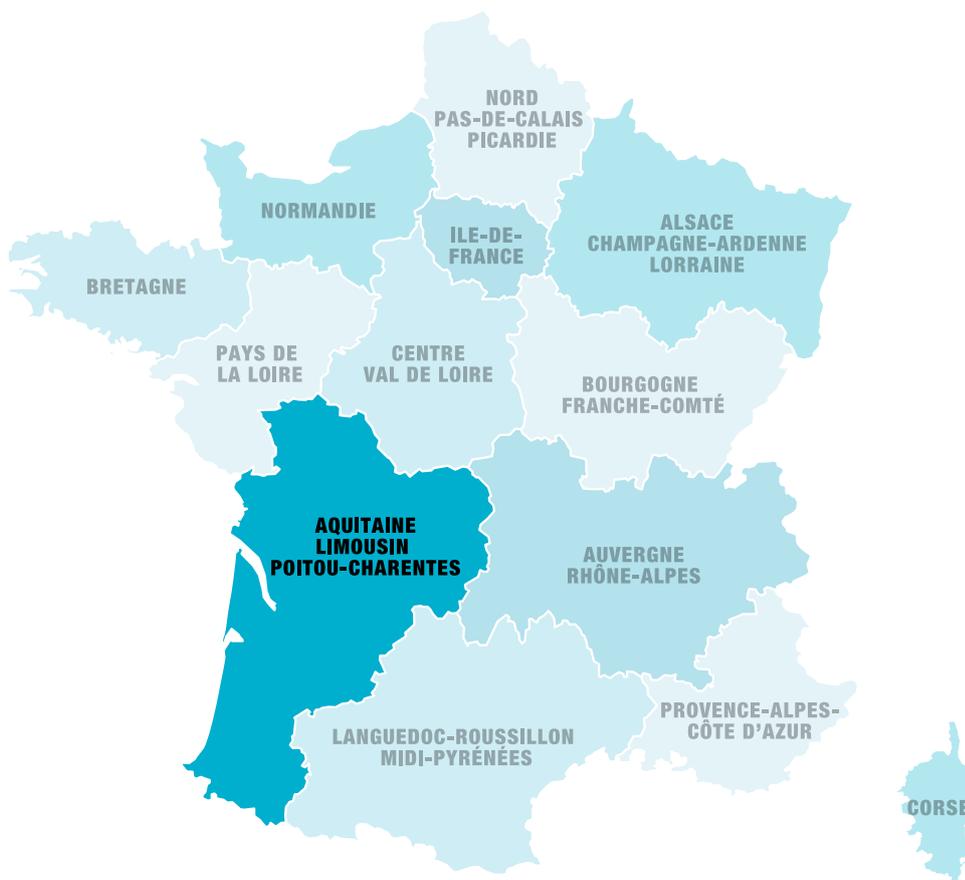
*L'état des lieux a mis en exergue la variation des tarifs des licences selon les catégories ainsi que les quotes-parts de chaque structure, les moyens financiers et le mode de fonctionnement des commissions régionales.* (Marie-France Noël, Ligue Poitou-Charentes).

Marie-Paule Lascaux évoque également les modes d'organisation des compétitions régionales et l'aide aux formations : *Malgré ou à cause de nos différences, nous avons avancé ensemble sur les diverses étapes préparant la fusion.*

Les trois présidentes de ligues indiquent qu'elles ont tenu informé leurs comités directeurs respectifs, en expliquant à chaque étape, les avancées, les points négatifs et positifs.

Elles ont pris en considération les remarques de leurs membres, qui s'inquiètent des incidences de cette fusion, pour diverses raisons et ne comprennent pas toujours l'importance de s'investir dans ce qui se construit pour le futur comité régional.

Enfin, elles se sont exprimées sur leur perception du futur comité régional et les pistes de développement.



Dominique Argues (Ligue Aquitaine) indique : *La principale difficulté réside dans l'étendue du futur territoire, mais je reste convaincue que beaucoup de bonne volonté, d'engagement et d'échanges devraient venir à bout de cet obstacle.*

Marie-Paule Lascaux ajoute : *Le fonctionnement du comité régional sera certainement laborieux au début et chacun va devoir trouver ses marques.*

Voici quelques pistes de développement pour ce futur comité régional : le BAFA et les séjours de vacances, le sport santé et Atoutform', la certification et la labellisation (chacune de ces pistes étant déjà por-

tée par l'une des ligues), puis la formation des bénévoles, la communication et la recherche de partenaires.

Dans les activités existantes au sein des ligues, les responsables techniques se sont déjà rencontrés et doivent proposer des pistes de travail.

Il a été décidé de situer le siège social du comité régional à Bordeaux.

Marie-Paule Lascaux souligne : *Chacun souhaite que les nouveaux projets avancent en s'y investissant tous. Le changement et la nouveauté sont dynamisants, au contraire de la routine et offrent ainsi beaucoup d'espoir.*

## **Lucien TEILLARD, président de la ligue de Bourgogne, offre son regard sur les conséquences de la réforme territoriale au sein de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté.**

*Depuis le 1er janvier 2016, la région de Bourgogne et celle de Franche-Comté n'existent plus. Elles ont été remplacées par la région Bourgogne-Franche-Comté, comme elle a décidé de s'appeler.*

*Les ligues régionales des fédérations sportives n'ont donc devant elles plus qu'une seule entité politique : le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, et une seule entité administrative : la direction régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS).*

*Ces entités ont compétence pour la gestion d'aides financières aux fédérations sportives : subvention pour le conseil régional, CNDS pour Jeunesse et Sports. Nous avons donc tout intérêt à nous conformer à ces nouveaux périmètres. La représentation fédérale dans ce territoire appliquera ces directives. Nous faisons partie de ces régions qui ont vu leur périmètre de compétence changer, il nous faudra nous adapter.*

*La perspective de devoir collaborer avec les Bourguignons, pour les Francs-comtois, et l'inverse, ne nous a pas vraiment effrayés. Nous n'avons pas oublié que, jusqu'en*

*1987, il n'existait qu'une seule ligue FSCF : la Franche-Comté-Bourgogne.*

*Et nous avons dû nous séparer à l'époque pour les mêmes raisons qui nous obligent aujourd'hui à nous réunir : coller aux limites des régions. Bien évidemment, entre responsables des deux ligues, une vieille complicité, alimentée par de nombreuses réalisations communes, est toujours de mise. Ce n'est pas sans un certain plaisir que nous nous sommes retrouvés pour construire le nouveau comité régional.*

*Malgré tout, fondre les gestions de nos ligues dans une seule et même entité, n'est pas simple : tarif des licences, tarif des stages, habitudes de fonctionnement. Que de problèmes à régler, mais la volonté d'y arriver est là ! Tout ne se fera pas en un jour. L'urgence aujourd'hui est de créer le nouveau comité régional de Bourgogne-Franche-Comté. C'est notre préoccupation du moment et cela suffit bien à notre peine. Mettre en place les statuts, rédiger un protocole de fusion, élire le nouveau conseil d'administration, c'est la mission que les deux ligues se sont fixées pour cette année.*

*Par la suite, nous réfléchirons quant à l'animation commune de nos activités mais, a priori, nous ne toucherons pas ou peu à ce qui fonctionne bien actuellement dans nos ligues. Nous travaillerons à ne mettre en place que des initiatives qui apportent un plus à chacune des activités concernées. Il nous faudra utiliser cette fusion qui nous a été imposée pour qu'elle soit un apport positif à nos actions. Des idées apparaissent : la formation, les projets transversaux comme Atout form', les équipes techniques régionales, etc.*

*Un véritable projet associatif et de développement devra être écrit : que voulons-nous faire de ce nouveau comité régional ? Il y a là un projet qui peut être ambitieux. Mais qui pour le piloter ? Les dirigeants actuels étaient presque tous déjà en place du temps de l'ancienne ligue Franche-Comté-Bourgogne. Un renouvellement des cadres dans une structure nouvelle est indispensable.*

*Et vive le comité régional Bourgogne-Franche-Comté !*



# RÉFORME TERRITORIALE

## INTERVIEW DE PIERRE CHEVALIER, DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL DE L'UFOLEP

Caroline Paradis

### QUELLES SONT LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME TERRITORIALE À L'UFOLEP ?

L'UFOLEP, secteur sportif de la ligue de l'Enseignement, 380 000 adhérents et un peu plus de 8 000 associations, a une double ambition : être une fédération sportive agréée par le ministère des Sports en continuant à répondre aux exigences de cet agrément et de son engagement vis-à-vis de l'État et, en contribuant aux attentes d'un nombre croissant de publics d'avoir accès à une pratique sportive diversifiée, être aussi acteur au sein d'un grand mouvement d'éducation populaire.

La réforme territoriale mise en œuvre par l'État va générer de grands changements au sein de notre nation. Pour l'UFOLEP comme pour l'ensemble des fédérations sportives agréées par l'État, nous sommes dans l'obligation d'appliquer cette réforme.

Plutôt que de la subir, nous pensons que c'est une opportunité de nous interroger sur nos fonctionnements et d'envisager d'apporter des évolutions structurelles.

De plus, le fait de conserver un échelon de proximité fort, à savoir le département, est plutôt de nature à nous rassurer car notre mouvement s'est structuré à partir des comités départementaux : les affiliations, adhésions, mandats pour les assemblées générales, sont attribués à cet échelon fédéral. La professionnalisation s'est également développée sur ce niveau départemental depuis les années 1960.

Les modalités et le calendrier de mise en œuvre de cette réforme ont été présentés par le ministre et le directeur des Sports lors d'un regroupement à l'INSEP, le 1er juillet 2015. Le comité directeur national et la direction technique se sont saisis de ce dossier et ont travaillé sur un rétro planning, ayant pour objectif l'installation des nouvelles instances territoriales pour la rentrée sportive 2016/2017.

Ce calendrier est ambitieux et s'explique par la mise en place d'un nouveau plan de développement fédéral de 2016 à 2020. De plus, il semble pertinent d'élaborer la déclinaison de ce plan au niveau territorial avec les dirigeants de ces nouveaux territoires.

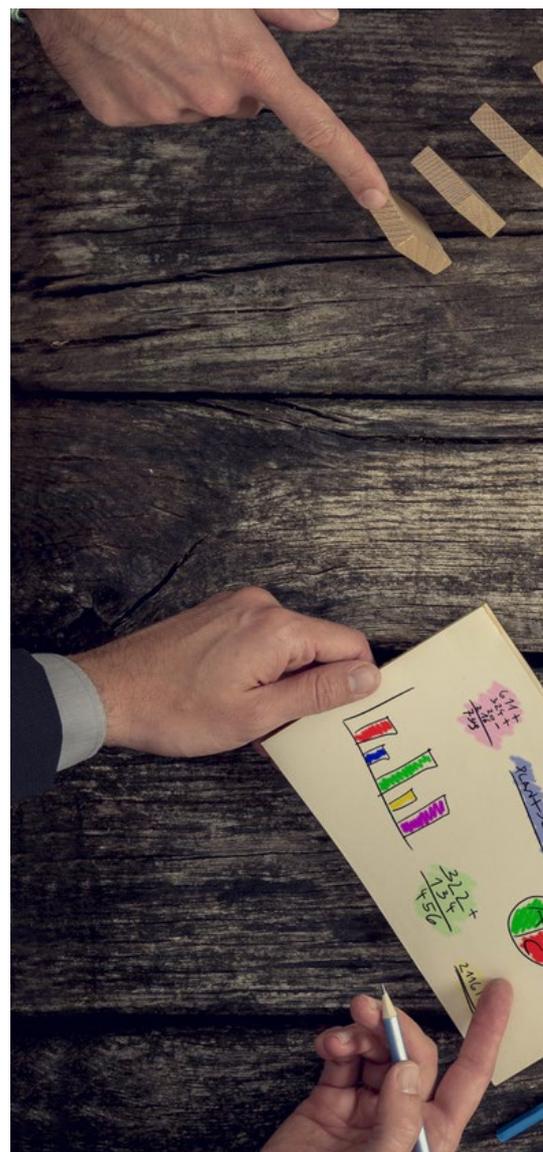
Nous avons aussi le souhait de rentrer dans une démarche de mutualisation et de contractualisation entre la fédération et les instances déconcentrées.

Nous comptons un peu plus de 300 professionnels (hors personnel administratif), délégués et agents de développement, avec des compétences techniques différentes et nous pensons que l'échelon départemental ne peut pas se suffire à lui-même pour porter la mise en œuvre du projet de développement.

Pour la mise en œuvre de cette réforme, nous avons assisté aux différents temps de travail proposés par le Comité national olympique et sportif français et par le Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges et nous nous sommes rapprochés, conjointement avec la ligue de l'Enseigne-

ment, d'un cabinet d'avocats afin de respecter les démarches réglementaires.

Il a également été décidé qu'un membre du bureau national et un membre de la direction technique accompagneraient un nouveau territoire, et ce à minima, jusqu'à l'installation, voire jusqu'à l'élaboration des plans territoriaux de développement 2016/2020.



**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Parallèlement, une mission a été confiée à la commission statuts et règlements pour élaborer de nouveaux statuts, l'objet étant que l'instance dirigeante de ces nouveaux territoires soit constituée sur la base de représentants des départements et que soient intégrés des représentants de la ligue de l'Enseignement.

Une première version a été proposée au comité directeur national d'octobre 2015 et présentée pour échanges et amendements au réseau fédéral lors d'un rassemblement national au CREPS de la région Centre-Val de Loire fin octobre 2015. Des aménagements ont été intégrés, et les statuts de ces nouveaux territoires seront soumis au vote de l'assemblée générale d'avril 2016.

Pour la mise en place de ces nouveaux territoires, un suivi personnalisé est orga-

nisé en collaboration avec le cabinet d'avocats, en fonction de la situation des anciens territoires régionaux du point de vue des finances, des ressources humaines, du conventionnement avec l'État et les collectivités territoriales ; un scénario de fusion / adhésion est mis en œuvre là où un traité de rapprochement peut être proposé.

La volonté est de faire du cousu main par territoire ; il en sera de même sur l'élaboration du projet territorial, et cela se justifie complètement au regard de la diversité des situations.

En complément, une mission est confiée à l'échelon national afin de définir une stratégie au niveau infra-départemental, en particulier en direction des territoires ruraux afin d'être force de proposition de projets territoriaux regroupant toutes les

composantes de la ligue de l'Enseignement (sport mais aussi éducation, culture, vacances, etc.), projets qui seront soumis aux élus locaux de ces nouvelles structures territoriales, aspect peu abordé à ce jour mais lourd d'enjeux de la loi NOTRe.

C'est un chantier ambitieux qui va engendrer de profondes évolutions mais pour lequel notre fédération est très mobilisée !



Plus d'informations : [www.ufolep.org](http://www.ufolep.org)



# ERASMUS + UNE SOLUTION POUR FINANCER CERTAINS PROJETS

Julien Mary

*L'Agence française ERASMUS + jeunesse et sport (à ne pas confondre avec l'agence ERASMUS + formation et éducation qui permet, entre autre, d'étudier au sein des pays du programme), est chargée, par la commission européenne, de la mise en œuvre du programme jeunesse et sport sur l'ensemble du territoire. Elle fait partie de l'agence du Service civique depuis le 1er janvier 2016 et une équipe d'une trentaine de spécialistes en ingénierie de projets européens apporte un soutien pédagogique et financier aux projets menés par des jeunes et les acteurs de jeunesse.*

Lorsque l'on évoque ERASMUS, à quoi pense-t-on ? À l'auberge espagnole assurément, mais les prérogatives de l'agence française qui gère le programme vont bien au-delà. Elle propose en effet pour les associations et les jeunes porteurs de projet de nombreuses solutions de financement, selon différents programmes bien définis.



Deux grands volets sont à distinguer : la jeunesse et le sport.

Il s'agit ici d'effectuer un tour d'horizon du programme pour permettre à chaque porteur de projet d'identifier les différents cas dans lesquels il est possible de solliciter une aide européenne en partenariat avec d'autres associations européennes.

## LES PROGRAMMES ERASMUS + JEUNESSE

Au nombre de trois, les programmes de la partie jeunesse (nommés aussi clés au regard de la nomenclature de l'agence) s'orientent principalement vers des projets à dimension européenne, mais pas seulement.

### Première action

La 1ère clé concerne la mobilité des individus à des fins d'apprentissage et se décline en 3 sous-parties.

- L'échange entre jeunes de différents pays donne l'occasion de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître. Cette action a, avant tout, une visée

éducative, et nécessite une implication des jeunes à toutes les étapes du projet pour permettre de développer des compétences, de prendre conscience des réalités sociales et culturelles différentes, enfin de découvrir d'autres cultures, habitudes et styles de vie.

- Les travailleurs de jeunesse sont également concernés. Ce sont les animateurs, les formateurs, qui sont visés lors de rencontres avec d'autres professionnels issus de pays intégrés au programme afin de développer leurs compétences et des

méthodes nécessaires au transfert de valeurs fondamentales telles que la solidarité, la démocratie et l'amitié.

- À noter enfin qu'une dernière action intègre cette clé : le service volontaire européen (SVE), qui correspond schématiquement au service civique français. Le SVE concerne les jeunes de 17 à 30 ans, pour un projet d'une durée comprise entre 2 et 12 mois et permet de s'engager et de réaliser des missions d'intérêt général au sein d'une structure à but non lucratif.



### Seconde action

La clé n° 2 traite de la coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques. Elle touchera sans doute moins les projets menés par les associations et la fédération.

### Troisième action

La clé n° 3 concerne le soutien aux réformes des politiques.

Ces rencontres encouragent la participation active des jeunes à la vie démocratique et favorisent le débat autour de sujets centrés sur les thèmes et les priorités fixés par le Dialogue structuré (en 2016 : Permettre à tous les jeunes de prendre part à une Europe diverse, connectée et inclusive - Prêts pour la vie, prêts pour la société).

Elles peuvent prendre la forme de séminaires, de conférences, de consultations et d'événements. Les jeunes doivent être en mesure de faire entendre leur voix (grâce à la formulation de positions, propositions et recommandations) sur la façon dont les politiques de jeunesse devraient être élaborées et mises en œuvre en Europe sur n'importe quel plan (commune, département, etc.). Cette action n'a pas nécessairement une dimension européenne, et les projets peuvent être centrés nationalement.

C'est dans ce cadre que la FSCF s'engage à proposer un projet via SoLeader, qui peut être décliné localement en organisant des week-ends SoLeader par les comités départementaux ou ligues régionales.

### LES PROGRAMMES ERASMUS + SPORT

Comme annoncé en introduction, le programme européen Erasmus+ (2014-2020) comporte un volet sport doté d'un budget de 265 941 000 € sur 7 ans. En introduisant ce volet dans ses actions, l'Union européenne a souhaité promouvoir l'intégrité du sport, la bonne gouvernance dans le sport et la double carrière des athlètes, les activités de volontariat et, à travers l'insertion sociale, l'égalité des chances, le rapport sport/santé, etc.

Une centaine de projets européens ont été financés dans ce cadre depuis 2014, année de lancement du programme ; on dénombre deux types de projets pouvant être soutenus : les partenariats collaboratifs et les manifestations européennes à but non lucratif.

Cependant, depuis 2016, la commission européenne aide un nouveau type de pro-

jet : les petits partenariats collaboratifs. Ils sont parfois plus accessibles pour les associations grâce à une dimension européenne réduite en termes de pays participants (seuls deux autres partenaires européens faisant partie du programme sont demandés dans le dossier), mais gardent le même objectif : le sport pour tous.

Il s'agit donc d'une opportunité pour les associations et organismes sportifs d'échanger leurs bonnes pratiques (formation, outils, etc.), d'innover et de se constituer en réseau à travers l'Europe.

#### Conditions d'éligibilité :

Ce dispositif est accessible aux associations à but non lucratif actives dans le domaine du sport : clubs ou ligues, fédérations, etc.

Il s'agit d'un partenariat de 3 pays européens minimum sur les thématiques suivantes : promotion des jeux et sports traditionnels européens, inclusion sociale et égalité des genres, promotion de la mobilité, prévention des risques et santé des jeunes sportifs.

Et pour les activités, place à l'innovation. Par exemple, la création de modules de formation et d'éducation pour sensibiliser les plus jeunes à des sujets inscrits dans les lignes directrices de l'UE peut être envisagée : handicap et sport, femmes et sport, insertion par le sport. La création d'un réseau et la prévention de la santé par le sport ou les échanges de pratiques entre éducateurs sportifs autour d'un projet visant à promouvoir la mobilité des bénévoles ou des éducateurs, peuvent faire partie des projets du programme Erasmus Sport.

La FSCF va d'ailleurs s'inscrire au sein de ce dispositif dans le cadre de l'organisation du camp FICEP 2017 en France.



Plus d'informations :  
[www.erasmusplus-jeunesse.fr](http://www.erasmusplus-jeunesse.fr)  
ou [julien.mary@fscf.asso.fr](mailto:julien.mary@fscf.asso.fr)

## VIENS DANSER... À LA FSCF !

*Karen Huguen*

*Lorsque l'on interroge les acteurs de la vie fédérale (danseurs amateurs, professeurs diplômés, encadrants bénévoles ou membres de la commission nationale), les mots qui viennent spontanément sont : accueil, convivialité, partage, échange, enrichissement, absence de rivalité, etc. Objectifs atteints pour la commission nationale qui n'a de cesse de transmettre toutes ces valeurs !*

**A**u sein de la fédération, l'activité danse est gérée par une commission nationale qui se réunit au moins quatre fois par an pour, entre autres, organiser les événements à venir et réfléchir à de nouvelles propositions.

Dans ces travaux, la commission doit prendre en compte les spécificités de la danse : une activité physique qui met le corps en mouvement dans l'espace et le temps, une pratique artistique qui favorise l'expression des émotions et le développement de l'estime de soi.

### DES RENCONTRES POUR PARTAGER

Un événement national s'adressant à tous les pratiquants de l'activité a lieu tous les ans : les rencontres nationales de danse.

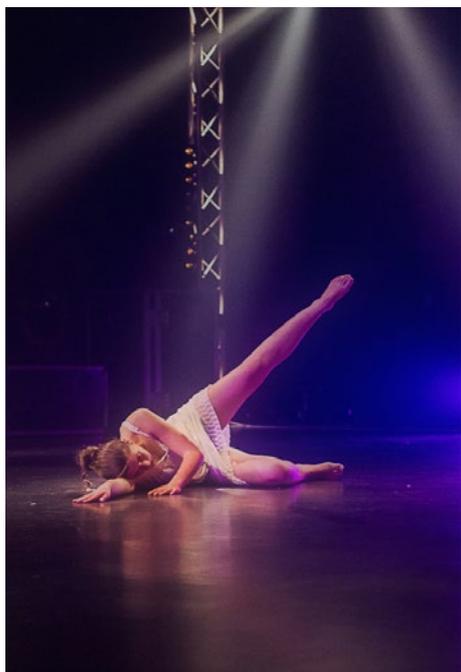
L'objectif de cette manifestation est de rassembler le maximum de danseurs amateurs lors d'un week-end festif et convivial.

Durant deux jours, 400 à 500 danseurs de tous âges se réunissent autour d'ateliers en lien avec l'activité : jazz, hip-hop, danse africaine, orientale, interprétation scénique, percussion corporelle, etc. Les ateliers sont renouvelés chaque année en fonction des propositions de l'association accueillant les rencontres nationales.

En parallèle de ces ateliers, chaque groupe propose une chorégraphie. Dans un premier temps, la chorégraphie est répétée sur scène sous le regard bienveillant d'un collège de conseillers artistiques (5 à 6 personnes, professionnels de la danse ou artistes ayant un parcours singulier).

Ensuite, les groupes bénéficient d'un temps d'échange avec les conseillers, durant lequel des propositions d'améliorations sont faites autour de la musicalité, de l'interprétation ou de l'utilisation de l'espace, l'objectif étant que chacun puisse se servir de ces outils lors de son passage sur scène et par la suite au sein de son association.

*Mon rôle de conseiller artistique est d'échanger, d'orienter les chorégraphes, de corriger si besoin leur travail et ainsi d'observer une évolution dans leur démarche chorégraphique d'une année sur l'autre. Cette expérience me donne la possibilité d'enrichir ma pratique pédagogique, qualité fondamentale de mon métier, selon moi.* explique Vanessa Remigereau, professeur de jazz, conseillère artistique sur les trois dernières éditions.



À l'issue du week-end, des mentions et des coups de cœur sont remis par ces mêmes conseillers aux participants. Ces diplômes récompensent un ou plusieurs aspects de la chorégraphie : la dynamique, l'implication des danseurs, la qualité de l'interprétation, le travail technique, la relation musique/mouvement, la relation thématique/mouvement.

Les rencontres se déclinent également au niveau régional sur les territoires les plus riches en danseurs.

**« J'ai voulu connaître les personnes responsables de cette belle aventure et leur apporter mon aide pour que ces moments perdurent ! »**

Ces manifestations sont souvent l'occasion de faire connaissance. Elles représentent un vivier de personnes et de compétences pour la commission nationale. En effet, les trois derniers membres à avoir proposé leur candidature l'ont fait à la suite de rencontres. Rien de tel que le terrain !

Le témoignage de Christel Santini, nouveau membre de la commission le confirme : *Il y a quelques années que je fais de la danse en amateur. J'ai fini par faire des concours dans une autre fédération : moqueries, réflexions, regards hautains, c'était la «bonne» ambiance de ces concours. Et puis mon professeur de danse à découvert les rencontres de la FSCF, et nous voilà engagées. Dès la première rencontre que nous faisons, c'est la surprise ! Un bon accueil, une bonne ambiance, de la convivialité et pas de rivalité, juste un moment de partage entre danseurs de tous styles. J'ai voulu connaître les personnes responsables de cette belle aventure et leur apporter mon aide pour que ces moments perdurent !*

#### DES FORMATIONS POUR AVANCER

**« Les stagiaires repartent enrichis en méthodes pédagogiques via de véritables mises en situation et des apports techniques solides. »**

Le second temps fort d'une année au sein de l'activité danse est la semaine de formation qui réunit les stagiaires de pré-for-



mation, animateur fédéral 1 et animateur fédéral 2.

Durant 8 jours, une vingtaine de jeunes issus des associations affiliées se forment à l'encadrement bénévole. La première année est une année d'initiation à l'animation d'un cours pour un public d'enfants.

En deuxième année, les stagiaires apprennent à assister un animateur expérimenté et à encadrer des cours à destination d'un public d'adolescents. Enfin, la dernière année doit préparer les participants à animer un cours en autonomie et pour tous publics.

La fin des deux premières sessions est validée par une variation imposée, puis libre. Pour obtenir l'animateur fédéral 2, les stagiaires doivent valider une évaluation en situation pédagogique.

Les retours des participants sont toujours très positifs. Ces formations leur permettent d'étendre leur univers artistique en découvrant d'autres styles de danse et en rencontrant des professeurs venus de différents horizons.

Les stagiaires repartent enrichis en méthodes pédagogiques, via de véritables mises en situation et des apports techniques solides. Ils peuvent ainsi en faire bénéficier l'ensemble des danseurs de l'asso-

ciation à travers les cours qu'ils encadrent ou aident à encadrer.

Aujourd'hui, le travail de la commission s'organise principalement autour de ces deux axes. Mais il existe encore de nombreuses pistes à explorer pour réussir à représenter et promouvoir la multiplicité des styles de danse qui existent au sein de la fédération (danses du monde, danses de couple, danses traditionnelles, etc.).

Doit-on organiser d'autres rencontres en regroupant les styles ? Les adhérents sont-ils plus intéressés par des stages pratiques de proximité ? Comment réorganiser les formations pour qu'elles touchent un maximum de licenciés ? Autant de questions que se pose la commission nationale qui travaille de concert avec la commission nationale des pratiques artistiques pour obtenir une meilleure connaissance des attentes du terrain.

Les membres de la commission nationale doivent rester mobilisés pour s'adapter aux changements d'une pratique de plus en plus médiatisée et qui ne cesse de se développer.



Plus d'informations :  
[www.fscf.asso.fr/activites/danses](http://www.fscf.asso.fr/activites/danses)

## LE FOOTBALL AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

Alain Melaye, Daniel Grandvuillemin, Gérard Cervini, Michel Dehaene et Thibault Duron

*Comment révéler la passion qui vous anime ? La commission nationale de football oeuvre depuis déjà de nombreuses années à apporter des réponses par le biais de cette activité bien connue.*

**S**ous les présidences de Jean Vintzel, Jean Feyereisen, Albert Roses et aujourd'hui avec Alain Melaye, la commission travaille en plaçant le football comme un réel vecteur d'éducation.

À la fédération, les manifestations, dans toutes les catégories, doivent être l'occasion de mettre en pratique cette vision humaniste du football. Le respect de l'adversaire, de l'arbitre, mais aussi de soi, permet d'éveiller chez les pratiquants le sens des responsabilités.

*On transmet ce que l'on a reçu, a-t-on coutume de dire. Les dirigeants doivent contri-*

buer à former les jeunes qui deviendront des hommes demain. Au travers de leur exemple doivent transparaître un équilibre physique mais aussi et surtout moral. Cette exigence ne se trouve pas seulement dans ce sport. Elle est l'apanage de bien d'autres, heureusement.

**« Le respect de l'adversaire, de l'arbitre, mais aussi de soi, permet d'éveiller chez les pratiquants le sens des responsabilités. »**

La commission nationale refuse les dérives directement liées au football. Préférant ainsi agir pour les équipes 2 ou 3 (comme le disait souvent Jean Feyereisen) elle sou-

haite sensibiliser les jeunes pratiquants sur les possibles dérives liées au monde du football professionnel notamment (économique, médiatique, etc.).

Par les biais des dirigeants, des entraîneurs, mais également des événements organisés, il tient à cœur à la commission de transmettre ces valeurs de citoyenneté, de respect et de responsabilité auprès des adhérents.

### FINALES NATIONALES U9, U11 ET U13

Dans les années 90, il n'y avait que les poussins, U11 aujourd'hui, en majorité des

### CHIFFRES CLÉS

**5831** licenciés

**50** associations

**Liges régionales développant**

**l'activité football :** Ile-de-France, PACA, Bretagne, Aquitaine, Rhône-Alpes (Dauphiné-Savoie-Vivarais et Lyonnais), Pays-de-la-Loire, Lorraine, Bretagne, Limousin.

patronages et des associations FSCF des quatre coins de la France qui se retrouvaient tous les ans, fin juin, dans une ville où le football FSCF était bien implanté.

Toutes ces rencontres ont permis aux jeunes des associations d'échanger et de se rencontrer autour du ballon rond et d'une fête de la jeunesse, la coupe poussins - ou coupe Jean Vintzel - créée en 1991. Cette dernière a eu tellement de succès que la commission nationale a créé la coupe Albert Roses pour les benjamins, U13 aujourd'hui, et les débutants, U9 sont venus s'y ajouter il y a quelques années.

**« La commission donne un sens aux mots chers à la FSCF : am-biance, amitié, accueil. »**

Tous ces jeunes (U9, U11 et U13), au total plus de 800, se retrouvent lors des finales nationales, un événement phare qui rencontre un vif succès auprès des jeunes et n'a pas d'équivalent dans les autres fédérations.

Sur les terrains, on rencontre un esprit de compétition dans le respect de l'adversaire et des arbitres, ce qui permet de récom-

penser les équipes les plus fair-play. Sous la houlette de Thibault Duron, l'artisan de cette manifestation, la commission donne un sens aux mots chers à la FSCF : **am-biance, amitié, accueil.**

Il est agréable de voir la joie des garçons et des filles sur les terrains qui les opposent pour remporter le titre national FSCF, et les vainqueurs ne sont pas peu fiers de leurs trophées. Plus de 80 équipes de jeunes se retrouvent chaque année. Cette saison, c'est la *JS Chambéry* qui accueillera ces finales les 18 et 19 juin.

D'autres rencontres sont organisées pour les séniors, les vétérans ou les U15 et U17.

La commission souhaite que de nombreuses associations rejoignent la FSCF pour partager ce vivre-ensemble, fil conducteur du rôle éducatif du sport.

#### « RÉVÉLER LA PASSION QUI VOUS ANIME »

À travers ce slogan, les membres de la commission nationale s'appliquent, avec compétence et dévouement, à faire vivre les valeurs de la fédération que sont l'accueil, le respect d'autrui et l'ouverture aux autres.

Elle souhaite promouvoir un esprit de convivialité et d'amitié loin du *football business* et invite chaque ligue régionale et comité départemental à promouvoir le foot dans ses associations.



Plus d'informations :  
[www.fscf.asso.fr/activites/football](http://www.fscf.asso.fr/activites/football)

### ZOOM SUR LES ÉVÈNEMENTS NATIONAUX 2016 :

**Finales nationales séniors**  
16 et 17 Avril à Marseille

**Finales nationales U15 et U17**  
14 et 15 Mai à Marseille

**Finales nationales vétérans**  
4 et 5 Juin à Bayonne

**Finales nationales U9-U11-U13**  
18 et 19 Juin à Chambéry



### L'EURO 2016 : LA FRANCE EN FÊTE !

Le championnat d'Europe de football masculin, plus communément appelé EURO 2016, sera organisé en France du 10 juin au 10 juillet par l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA).

Cette compétition, dont c'est la 15<sup>ème</sup> édition, sera l'occasion de rassembler dans l'hexagone les meilleures équipes nationales du continent.

La France débutera la compétition le 10 juin au stade de France (Saint-Denis, 93) face à la Roumanie et tentera de gagner le trophée comme l'avaient fait Michel Platini en 1984 et Didier Deschamps en 2000. Pour rappel, l'Espagne est tenante du titre.

Considéré comme le 3<sup>e</sup> événement sportif mondial en terme de notoriété, l'EURO 2016 accueillera pour la première fois de son histoire 24 équipes en phase finale.

Pour sa troisième édition en France, un investissement de 1,7 milliard d'euros a été réalisé pour se doter de 10 stades à la pointe de la technologie. Les 51 matches de la compétition se dérouleront à Saint-Denis, Paris, Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux, Saint-Etienne, Nice, Lens et Toulouse.

À cette occasion, des *fan zones* seront créées dans les villes hôtes. Au programme, la diffusion des matches de la compétition mais également des animations artistiques et culturelles.

Thomas Mourier



## QUAND LA GYMNASTIQUE MIXTE S'INVITE À ST-AMAND-LES-EAUX

### L'Amandinoise gymnastique

Près de 400 gymnastes de 91 clubs de gymnastique de toute la France se sont rencontrés le week-end du 19 et 20 mars à Saint-Amand-les-eaux, dans le Nord, lors de la finale des coupes nationales mixtes de gymnastique. Le public a été agréablement surpris par cet événement d'envergure !



### PRÈS DE 1000 SPECTATEURS SUR LE WEEK-END ...

Cette année, ce fut donc au tour de l'Amandinoise gymnastique d'accueillir cette compétition nationale, événement qui a réuni près de 1000 spectateurs autour de la gymnastique, a animé la ville et laissé son empreinte autour de ce sport à l'échelle régionale et nationale ! Gymnastes habitués, curieux de passage : les gradins n'ont pas désempilé du week-end ! Toutes ces personnes ont pu profiter pleinement du spectacle offert par les compétiteurs grâce à une organisation exemplaire.

### ... RÉUNIS AUTOUR D'UN ÉVÉNEMENT ÉCO ET SOCIALEMENT RESPONSABLE

L'organisation du week-end a été pensée dans le but d'offrir un confort optimal aux gymnastes et spectateurs, tout en réduisant les impacts environnementaux. Des musiciens ont, d'emblée, donné le ton en accueillant les associations le vendredi soir. De nombreuses actions ont ensuite suivi : entrée gratuite, restauration et snack dans

l'enceinte, écoverres, tri sélectif, optimisation de la qualité de la sonorisation, secours sur place, navettes entre la salle de compétition et d'échauffement, fléchage intuitif pour un parcours à pied entre les différents lieux ainsi que des massages pour les gymnastes !

### LA VILLE ET LA RÉGION MOBILISÉE

Le partenariat tissé avec la ville de Saint-Amand-les-eaux ne concernait pas uniquement l'aspect financier.

En effet, l'équipe technique et de communication de la commune se sont investis avec plaisir durant toutes les étapes de l'organisation. Alain Bocquet, député-maire, et de nombreux élus, ont fait l'honneur d'être présents durant le week-end et d'accueillir Christian Babonneau, les membres de la fédération présents, Antoine Deltour, président de l'Amandinoise gymnastique et le comité d'organisation de la compétition au Salon Watteau pour la réception officielle en mairie.

L'organisateur s'est également montré agréablement surpris par l'enthousiasme des entreprises locales.

La communication autour de cet événement avait été rondement menée. C'est ainsi que Xavier Bertrand, président du conseil régional Hauts-de-France, s'est rendu sur les lieux et que la chaîne régionale de télévision Wéo s'est également déplacée pour couvrir la manifestation.

Au delà de l'expérience sportive, le comité d'organisation et les nombreux bénévoles, liés par leur investissement et leur motivation, ont vécu une aventure humaine riche.

### CLASSEMENT

Les gymnastes des 91 clubs engagés qui avaient réussi les différentes étapes de qualification n'ont pas démerité.



Retrouvez les palmarès masculins et féminins sur le site internet : [www.coupesnationales2016.fr](http://www.coupesnationales2016.fr) ou [www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)



**Venez découvrir notre  
collection Printemps 2016  
sur les finales nationales FSCF**



[www.christian-moreau.com](http://www.christian-moreau.com)

## FORMA', UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DE LA FÉDÉRATION

Catherine Bondu

*L'évolution du contexte de la formation dans le champ de l'animation et du sport a conduit la fédération à proposer, depuis 2007, des offres de formation professionnelle. Face au développement important de ce nouveau secteur, la fédération, en juillet 2009, a étudié la faisabilité de la création d'une structure indépendante : un institut de formation.*

**E**n proposant des offres de formation professionnelle en 2007, l'ambition de la fédération était de former ses propres animateurs et éducateurs professionnels (offre type BP JEPS).

La création de son institut de formation avait pour finalités de répondre à une problématique économique et à un enjeu fiscal, mais également de se doter d'un outil de développement et de promotion.

En 2012, la fédération se dote donc d'un opérateur de formation, FORMA' pour répondre à des besoins de professionnalisation. La FSCF bénéficie ainsi de 2 pôles de formation : la formation fédérale et la formation professionnelle, qu'il s'agit de faire coexister.

**« Le projet FORMA' s'inscrit de fait dans le projet fédéral de la FSCF. »**

FORMA' sert les intérêts du pôle de la formation fédérale dans la mesure où les dispositifs de formation professionnels existants sont conçus pour pérenniser ou développer des actions de formation fédérale (imbrication des dispositifs). Il s'agit de valoriser les cursus d'animateurs fédéraux par rapport à l'évolution des diplômes.

L'enjeu principal avec la création de FORMA' est de servir les intérêts de la fédération en contribuant au développement de la vie



associative par le biais de la professionnalisation et de la formation continue, en participant à la structuration des différentes strates fédérales et en accompagnant le développement des activités.

Le projet FORMA' s'inscrit de fait dans le projet fédéral.

L'institut de formation, FORMA', se positionne sur le marché de la formation professionnelle et plus particulièrement dans le domaine de l'animation et du sport. Ses activités consistent à proposer essentiellement des sessions de formation diplômantes, regroupant les activités de formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) et CQP (Certificat de Qualification Professionnelle).

#### Les formations proposées :

- BPJEPS pour les éducateurs et animateurs d'activités sportives ou socio-éducatives.
- CQP pour les Animateurs de Loisirs Sportifs (ALS).
- Formation professionnelle continue (handicap, sport-santé, etc.).



#### Les compétences clés de FORMA' se caractérisent par trois métiers :

- Organisateur de sessions de formation.
- Ingénieur de formation.
- Formateur.

Au bout de 3 années d'existence, cet opérateur de formation a démontré sa capacité à accroître la notoriété de la fédération. En effet, FORMA' reçoit de plus en plus de sollicitations de la part d'organismes souhaitant collaborer et les sessions accueillant un public extérieur à la FSCF sont en pleine expansion.

#### LES PERSPECTIVES

FORMA' investit dans le développement de son offre de formation, de ses partenaires, de sa clientèle, et de sa visibilité.

L'institut travaille ainsi, par exemple, à la création d'un dispositif particulier : le CQP Animateur Périscolaire. Ce dernier vise prioritairement des animateurs déjà en poste, mais dont la formation de base ne répond pas aux exigences attendues dans le cadre de l'animation du temps périscolaire. Il est conçu avec des professionnels du secteur de l'animation afin d'être en adéquation avec la réalité du terrain.

Du côté des nouveaux partenaires, FORMA' a été sollicité par l'Association Morbihanaise d'Insertion Sociale et Professionnelle pour la mise en œuvre d'un CQP animateur de loisir sportif option jeux sportifs, jeux d'opposition, et par la Maison Familiale Rurale de l'Oudon (53) pour la mise en place d'un CQP animateur périscolaire.

En parallèle, FORMA' fidélise ses partenaires en multipliant ses offres à leur égard.

**« la valeur ajoutée de FORMA' concerne l'adaptation de ses offres à ses partenaires et à ses stagiaires »**

La clientèle de FORMA' s'élargit, dans la mesure où l'institut accueille aussi des jeunes en situation de décrochage scolaire (filières scolaire et universitaire). Ce profil permet de renforcer la démarche de FORMA' concernant la notion d'accompagnement qui, dans ce cas, concerne une qualification vers l'emploi auprès de jeunes.

Enfin, FORMA' s'attache à développer sa visibilité. Ainsi, un important travail est mené sur son identité visuelle, ses outils de communication, sa présence sur les réseaux sociaux et sa contribution à l'alimentation du site internet de la FSCF ([www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)).

La valeur ajoutée de FORMA' concerne l'adaptation de ses offres à ses partenaires et à ses stagiaires. Il est en effet possible de créer des formules à la semaine ou en week-end, mais également pendant et/ou hors vacances scolaires.

La préoccupation première de cet institut de formation, en lien avec le projet éducatif de la FSCF, relève de l'évolution personnelle. Il s'agit de travailler sur un parcours tout en plaçant l'individu et son développement au centre de la formation.



En savoir plus : [www.institut-forma.fr](http://www.institut-forma.fr)



# EN PISTE POUR SOLEADER !

*Julien Mary*

*Cette année, SoLeader est parrainé par Stéphanie Geyer Barneix, multiple championne de France, d'Europe et du monde de sauvetage côtier, qui apportera aux jeunes son expérience et un témoignage sur le parcours de vie qui est le sien, en particulier sur son engagement associatif et solidaire ! Le programme du séjour s'affine également avec des thématiques de formation et d'activités ciblées.*

## UNE MARRAINE SOLIDAIRE

Au-delà de ses titres, Stéphanie Barneix a réalisé de grands exploits et, parmi ceux-là, de trouver la force nécessaire, après avoir vaincu le cancer, de traverser en équipe de trois et en paddle-board l'Atlantique Nord à la force des bras, de l'île de Cap-Breton au Canada à Capbreton en France en 2009.

Dernièrement, en 2015, elle a tenté l'expédition de contourner le mythique et légendaire Cap Horn, situé à l'extrémité de l'Amérique du sud, et tant craint des navigateurs du monde entier au regard des multiples dangers présents : tempêtes fortes et fréquentes, mer très agitée, courants venus de l'Antarctique, et présence possible d'icebergs ou de vagues scélérates.

Ces exploits sont à mettre sur le compte d'un principe et d'une volonté pédagogique empreinte d'une démarche scientifique autour d'une seule et unique finalité : protéger durablement les ressources en eau de la planète. C'est ainsi que Stéphanie s'est engagée dans le monde associatif, solidaire, et en faveur du développement durable.

Le séjour SoLeader 2016 a pour but notamment de véhiculer ces mêmes valeurs auprès des jeunes ; ce n'est donc pas par hasard qu'elle revêt les missions de marraine du séjour.

### Son association :

*Cap ô pas cap* organise des défis sportifs et pédagogiques en faveur de la protection de l'eau et œuvre à sensibiliser le grand public sur cette thématique. Ce projet mêle une ap-

proche sportive, pédagogique et scientifique autour d'un seul et unique thème, l'eau.

Les actions de l'association sont orientées vers trois niveaux scolaires :

- Le primaire, où la question de la sécurité vis à vis de l'eau est abordée : ses dangers, l'apprentissage de la nage et la compréhension de l'océan.
- Le collège, où il est question de l'apprentissage de la protection de l'eau, tant dans la consommation que dans la pollution.
- Le lycée, où il s'agit de comprendre l'origine et l'importance de l'eau chez les êtres vivants.

Par ces actions, près de 2000 enfants sont associés au projet de l'association et directement impactés par ces thématiques.



## LE CENTRE BÉNODET UCPA :

**« C'est un véritable atout pour la FSCF d'associer le centre de l'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air (UCPA) à l'organisation du séjour SoLeader »**

Situé à proximité d'un espace Natura 2000, (site naturel de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale par la faune et la flore exceptionnelles qu'il abrite), le centre UCPA de Bénodet aborde également la thématique de l'eau avec beaucoup de précaution et de pédagogie.

Cet espace Natura 2000 de la mer Blanche est tout à fait approprié pour sensibiliser les participants du séjour SoLeader à la conception écologique et scientifique de l'eau et travailler sur des pistes de réflexion liées au développement durable. Les activités sportives sur l'eau seront donc tout naturellement développées en lien avec la marraine du séjour.

C'est un véritable atout pour la fédération d'associer le centre UCPA à l'organisation du séjour SoLeader, puisque la session pourra compter sur la qualité des infrastructures, de l'hébergement, de la restauration et des équipements sportifs.

Pour rappel, l'UCPA et la FSCF sont intimement liées puisque l'Union Nationale des Centres sportifs de Plein Air est née de la volonté de rendre accessibles les activités de plein air aux jeunes générations par le rassemblement de plusieurs associations.

La FSCF a soutenu la création de cette association en 1965 sous l'impulsion de Guy Fournet, alors président de la fédération. Cet accompagnement s'est fait d'autant plus facilement que l'UCPA s'inscrit dans le cadre d'un projet éducatif étroitement lié à celui de la FSCF puisqu'elle défend les valeurs :

- D'humanisme, en plaçant l'être humain au premier plan de ses préoccupations.
- De générosité, avec le souhait de se montrer bienveillant, charitable, intéressé par autrui.
- De tolérance, avec l'ouverture à tous.

Des valeurs qui vont même plus loin dans la similitude, puisqu'elles se traduisent également par une pratique d'activités sportives accessibles à tous sans recherche systématique de performance. La pédagogie évolutive et l'épanouissement de la personne restent les leitmotiv.



## L'ORGANISATION DU SÉJOUR SE PRÉCISE

**« Pouvoir doter chaque jeune des ressources nécessaires afin de s'investir activement et durablement à l'échelon territorial de son lieu d'action. »**

Cette année la programmation du séjour SoLeader est volontairement axée vers une prise de conscience de l'engagement des jeunes et de l'impact que chacun peut avoir au sein de la société en termes de valeurs, de partage, de vivre ensemble. Le souhait est de pouvoir doter chaque jeune des ressources nécessaires afin de s'investir activement et durablement à l'échelon territorial de son lieu d'action, mais également de lui apporter une réflexion complémentaire pour son engagement citoyen sur des politiques plus larges de jeunesse. Pour y parvenir, des temps de formation et des activités sportives, culturelles et artistiques sont prévues.

### Les formations

Des ateliers liés à la méthodologie de projet seront mis en place, et la présence de plusieurs intervenants du monde professionnel et associatif viendra renforcer la transmission de ces compétences. Des débats autour de l'engagement de la jeunesse et des forums accompagneront les témoignages de plusieurs intervenants, à commencer par celui de la marraine.

### Les activités

Les activités sportives s'orienteront vers l'initiation au paddle-board, avec comme animatrice de luxe la marraine du séjour Stéphanie Barneix, multiple championne de France de la discipline. La présence des animateurs du centre UCPA permettra également d'accorder un temps à d'autres pratiques autour de l'eau orientées vers la navigation à voile, comme les catamarans. Sur place, un équipement de montage vidéo permettra également aux jeunes de développer leur fibre artistique et peut-être de révéler, parmi eux, quelques monteurs qui s'ignorent.



Séjour SoLeader :  
Du 27 août au 3 septembre à Bénodet  
[www.jesuissoleader.fr](http://www.jesuissoleader.fr) #Soleader2016

RÉSERVÉ AUX  
18-25 ANS



**JEUNE**  
**SOLEADER**  
**2016**



[www.jesuissoleader.fr](http://www.jesuissoleader.fr)

# HISTOIRE, MÉMOIRE ET AVENIR

Gilles Mourey

*L'histoire est une composante essentielle de la mémoire collective d'un peuple ou d'une nation. L'idée de donner un sens à l'histoire est à proprement parler universelle.*



**D**e tout temps les hommes ont prévu de laisser des traces de leur vie et de leur civilisation. Les dessins rupestres des grottes de Lascaux, comme les restes monumentaux des civilisations antiques (étrusque, égyptienne, grecque, romaine, etc.) sont autant de témoignages qui sont parvenus jusqu'à nous. Certains sont même à l'origine de notre vie actuelle, tels les alphabets et les systèmes de calcul.

L'histoire moderne, en tant que discipline intellectuelle, fait partie des sciences dites sociales et humaines. Une meilleure connaissance de l'histoire peut aussi nous aider à surmonter les mutations que la société impose. La connaissance de notre histoire, passée ou actuelle, nous permet ainsi d'assurer la transmission aux générations futures d'une culture commune et singulière.

Elle développe le sentiment d'avoir à partager une tradition, un héritage, des symboles. Elle est une occasion de valoriser notre patrimoine actuel, son action dans la durée et son utilité.

La vague des commémorations historiques ne doit pas constituer un refuge dans un passé mythifié (qui empêcherait la société de regarder l'avenir), mais un moyen de transmission. Au moment où nous commémorons les héros et les faits de la Grande Guerre, beaucoup de nos compatriotes ont découvert cette période douloureuse de l'histoire de la France.

Les souvenirs, quelle que soit leur nature, n'ont pas vocation à rester enfouis dans les mémoires humaines (au risque de disparaître avec leurs détenteurs) ou dans des dossiers entreposés parfois dans des conditions qui risquent d'entraîner leur

destruction. La consultation des archives n'est pas réservée à quelques spécialistes ; chacun doit pouvoir compléter sa culture personnelle par la culture collective.

Ce sont le rôle et la mission que la fédération a confié à sa commission nationale Histoire et Patrimoine. Bien avant la constitution de cette commission, Robert Hervet<sup>(1)</sup> et Jean-Marie Jouaret<sup>(2)</sup>, avaient écrit des ouvrages relatant les cent premières années de la FSCF.

Au XXI<sup>ème</sup> siècle, nous disposons de sources et de moyens modernes pour rechercher, consulter et transmettre toutes les connaissances que nos prédécesseurs ont amassées. Alors n'hésitons pas à faciliter cette action et à préparer l'avenir en préservant nos racines.

Le passé n'est-il pas le plus beau présent que nous pouvons faire au futur ?

(1) Robert Hervet, «La FSF de 1898 à 1948», consultable sur Gallica

(2) Jean-Marie Jouaret, «Petite histoire partielle et partielle de la Fédération sportive et culturelle de France (1948-1998)» et «La fédération des sections sportives des patronages catholiques de France (1898-1998)», en vente au siège national.

# LE SERVICE CIVIQUE, UN TREMPLIN PROFESSIONNEL

Caroline Paradis

*En lien avec ses valeurs, la fédération soutient la volonté d'engagement citoyen et professionnel des jeunes en assurant la promotion du service civique. Dans ce cadre, Albine Munoz, 24 ans, revient sur sa mission de service civique Histoire et Patrimoine réalisée au siège national de la fédération.*



## 1 ALBINE, POURQUOI AVOIR FAIT LE CHOIX DE RÉALISER UN SERVICE CIVIQUE ?

L'année dernière, j'ai décidé de m'engager sur une mission de service civique Histoire et Patrimoine au sein de la fédération. Je finissais à l'époque mon master d'histoire, et mon emploi du temps me permettait de combiner mes recherches pour mon mémoire et une expérience professionnelle. La philosophie du service civique me plaisait et j'ai eu la chance de trouver la mission parfaite, alliant deux de mes passions, l'histoire et le sport.

## 2 QUELLES ÉTAIENT LES MISSIONS CONFIAÉES ?

Elles furent nombreuses. En plus du travail quotidien d'inventaire et d'archivage (qui permet souvent de découvrir de petits trésors oubliés), j'ai pu participer à la valorisation du riche patrimoine historique de la fédération à travers tout un ensemble de projets : la préparation d'expositions, la conception d'un musée virtuel, le suivi du projet de numérisation du journal *Les Jeunes* en partenariat avec la Bibliothèque Nationale de France et Gallica par exemple.

Mes tâches étaient donc très variées : réfection d'ouvrages anciens, retranscription des témoignages oraux recueillis par la FSCF, plongée dans les milliers de clichés qui témoignent des années passées, rédaction de textes pour les expositions, etc.

J'ai ainsi touché du doigt des métiers multiples : archiviste, restauratrice de livres, commissaire d'expositions, voire archéologue lors de mes fouilles dans les archives ou enquêtrice lorsque je parvenais, à partir de petits indices (une date sur une coupe, une inscription effacée au crayon, le nom

d'une rue, etc.) à contextualiser une photographie. J'ai heureusement pu bénéficier tout au long de mes missions de l'aide d'une des grandes mémoires de la fédération en la personne de Jean-Marie Jouaret.

## 3 AUJOURD'HUI, AVEC DU REcul, QUEL EST LE BILAN DE CETTE EXPÉRIENCE EN SERVICE CIVIQUE ?

J'ai tout d'abord découvert le monde de la fédération, son histoire et surtout les gens qui la font vivre au quotidien. J'ai en effet été accueilli chaleureusement par toutes les personnes croisées pendant ma mission : au siège national, lors du congrès ou pendant les réunions de la commission Histoire et Patrimoine. Ce service civique a ainsi été surtout une belle aventure humaine.

**« Mon service civique m'a conforté dans mes choix d'orientation. »**

C'était également ma première expérience longue dans le monde professionnel, mes petits boulots d'été ne dépassant pas, jusqu'ici, les trois mois de travail. Cette fois, en huit mois, j'ai pu proposer des projets et participer à leur mise en place de A à Z. En plus de la satisfaction personnelle que l'on en retire, cela m'a permis d'acquérir tout un ensemble de compétences comme, par exemple, une vraie méthodologie de gestion de projet qui m'est encore utile aujourd'hui dans mes études.

Enfin, mon service civique m'a confortée dans mes choix d'orientation. Je mène actuellement un master professionnel pour devenir bibliothécaire. Si je m'éloigne un peu du monde des archives, c'est un métier qui se centre également sur la transmission et la mise à disposition de la culture au plus grand nombre.

Créée en 1898, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun. Reconnue d'utilité publique, elle défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. La FSCF met un point d'honneur à la formation de bénévoles mais aussi de professionnels (Brevet Fédéraux, BAFA/ BAFD, BPJEPS, etc).

Forte de ses 230 000 licenciés et 1 650 associations affiliées, la FSCF propose des activités innovantes dans les domaines sportifs, culturels et socio-éducatifs. Elle encourage l'accès à la pratique d'une activité sous toutes ses formes : initiation, découverte, loisir ou compétition. Afin d'illustrer sa capacité à mobiliser et à développer le sport pour tous, la FSCF organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres, toutes placées sous le signe des valeurs qui l'animent.



## ABONNEZ-VOUS

1 AN  
5 NUMÉROS

**15€**

## LES JEUNES

Je m'abonne au magazine LES JEUNES pour 1 an (4 numéros par an + 1 numéro Hors série)  
au tarif de 15 € et joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la FSCF

Nom : .....

Prénom : .....

Association : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Paraît 5 fois par an / prix au numéro : 4 euros

Coupon à découper ou à photocopier et à renvoyer accompagné de votre règlement à  
FSCF - 22 rue Oberkampf - 75011 Paris  
Service Abonnement Les Jeunes

Fiche inscription à télécharger sur le site de la fédération : [www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)

Fait à : ..... Le : .....

Signature + Cachet

## RAVIVER LA FLAMME

Gilles Mourey

*Dans le cadre des Assises de printemps, le vendredi 11 mars, une délégation de 70 personnes conduite par le président général de la fédération, Christian Babonneau, s'est rendue à l'Arc de triomphe pour participer au ravivage de la Flamme. La délégation fédérale était accompagnée par Alain-Jean Lamirand, représentant de la fédération au sein de la commission armées-jeunesse.*

Le cortège des associations a ensuite rejoint le terre-plein de l'Arc de Triomphe, encadré par les représentants du comité de la Flamme et sous la protection de la police nationale.

Le ravivage de la Flamme sur la tombe du soldat inconnu a lieu chaque soir à 18h30.

Il est assuré par le comité de la Flamme (représentant 760 associations d'anciens combattants) ou des associations dont le civisme est reconnu, selon un cérémonial précis :

- Défilé jusque sous l'Arc de triomphe, porteurs de gerbes en tête, suivis des porte-drapeaux et des membres des associations.
- Disposition ordonnancée autour de la dalle sacrée, mise en place du drapeau de la Flamme, du clairon et du tambour de la Garde républicaine.
- Montée du Commissaire de la Flamme et des présidents d'associations accompagnés par la sonnerie *La Flamme* pour la dépose de gerbes.
- Ravivage par un glaive qui ouvre un peu plus la trappe de la Flamme pendant que la sonnerie *Aux Morts* retentit, que les drapeaux s'inclinent et qu'une minute de silence est observée.
- Chant de *la Marseillaise*.
- Signature du livre d'or, salutations des membres alignés le long de la dalle, écoute au pied de la tombe de l'hymne *Honneur au soldat inconnu*.
- Raccourci aux chaînes par le commissaire de service alors que la musique sonne *La Flamme*.

**« Les membres de la fédération étaient présents en mémoire de leurs aïeux ou de leurs amis tombés au champ d'honneur. »**

Parmi tous ces rituels, le moment le plus émouvant fut cette *Marseillaise* chantée à pleine voix par tous les participants.

La tenue exemplaire de collégiens également présents, alignés face à la délégation FSCF, a été particulièrement remarquée par les membres de la fédération, loin des incartades et autres exactions attribuées presque tous les jours par les médias à d'autres jeunes de la même génération.

Les membres de la fédération étaient présents en mémoire de leurs aïeux ou de leurs amis tombés au champ d'honneur.

Ce sont notamment les 26000 membres de la fédération (alors FGSPF) morts au combat durant la Grande Guerre (1914-1918) qui ont conduit la fédération à déposer systématiquement des gerbes au monument aux morts lors des championnats fédéraux de gym garçons et filles, de musique et de majorettes puis de twirling jusqu'à la fin du 20ème siècle. La FSCF est la seule fédération sportive et culturelle à réaliser l'acte de mémoire du ravivage annuel de la Flamme.

Le public était là pour représenter la jeunesse de France en associant le souvenir, le respect et la dignité qui feront d'eux les dirigeants et responsables de demain.

**« Il est important que chacun, dans ses actions et ses responsabilités, ravive régulièrement la Flamme pour pouvoir, le jour venu, transmettre aux successeurs le flambeau du souvenir qui éclairera leur avenir. »**

Quel beau symbole pour les participants des Assises fédérales dont l'un des thèmes était justement le renouvellement des instances par l'engagement de jeunes *sans pour autant écarter les anciens qui ont encore toute leur place* (dixit Christian Babonneau). Il est important que chacun, dans ses actions et ses responsabilités ravive régulièrement la Flamme pour pouvoir, le jour venu, transmettre aux successeurs le flambeau du souvenir qui éclairera leur avenir.

### Témoignage

#### Sandra, 16 ans, présente lors de cette cérémonie

*Assister à cette commémoration pour célébrer nos aïeux qui sont morts sur le champ m'a beaucoup marquée. C'est une manière de transmettre à la jeunesse le souvenir d'un passé commun qu'il ne faut pas oublier.*

*Cette cérémonie autour du ravivage de la Flamme du soldat inconnu me sensibilise encore plus à notre devoir de mémoire ainsi qu'à la transmission de ces valeurs.*



Plus d'informations :  
[www.cheminsdememoire.gouv.fr](http://www.cheminsdememoire.gouv.fr)





# JOUER...INSPIRER

La fédération sport et culture

Révéler la passion qui vous anime.